

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2025

**DELIBERATION N°CD2025-
10/4/14
DOSSIER N°7133**

**RÈGLEMENT D'AIDE DÉPARTEMENTALE DES ÉCHANGES
AMIABLES ET CESSIONS DE PETITES PARCELLES**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Lucette CHENIER
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Laurent DAULNY à Thierry GAILLARD
Hélène FAIVRE à Jérémie SAUTY
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Marie-Thérèse VIALLE à Nicolas SIMONNET

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des
Ressources Naturelles et des Transitions*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD

**OBJET : RÈGLEMENT D'AIDE DÉPARTEMENTALE DES ÉCHANGES
AMIABLES ET CESSIONS DE PETITES PARCELLES**



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,
VU à l'article L.124-4 du Code rural et de la pêche maritime ;
VU la délibération du Conseil départemental de la Creuse du 25 juin 1990 portant règlement d'aides aux

*échanges amiables et cessions de petites parcelles ;
VU la délibération n°06/2/4 du 30 janvier 2006 du Conseil départemental venant modifier le règlement
d'aides aux échanges amiables et aux cessions de petites parcelles ;
VU le rapport CD2025-10/4/14 de Madame la Présidente du Conseil départemental,
VU l'avis de la Commission CD - Solidarités territoriales et Développement durable,*

DÉCIDE,

- de mettre fin au dispositif « échanges amiables et aux cessions de petites parcelles » du règlement départemental des aides en faveur de l'agriculture, à compter de l'entrée en vigueur de la présente délibération ;

- de modifier le règlement des aides départementales en faveur de l'agriculture en supprimant la fiche n°2/2 ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette décision.

Se sont abstenus :

M. Jean-Luc LEGER, Mme Renée NICOUX (ayant donné pouvoir à M. Jean-Luc LEGER)

Adopté : 28 pour - 0 contre - 2 abstention(s)

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
Valérie SIMONET